

Pétition aux Conseils municipal et administratif de la Ville de Genève

POUR LE SOUTIEN DES ACTIVITÉS CITOYENNES DANS L'ESPACE PUBLIC EN VILLE DE GENÈVE

En Ville de Genève la possibilité d'exercer les libertés d'expression et de réunion dans l'espace public se réduit.

À l'emprise grandissante des activités privées et commerciales qui réduisent l'espace public disponible, s'ajoutent des politiques plus restrictives des autorités et des pratiques policières plus répressives qui limitent gravement et souvent empêchent carrément l'exercice d'activités citoyennes.

Alors que l'organisation et la tenue de stands d'information politique, les récoltes de signatures, la diffusion de tracts et affiches, la tenue de piquets, les rassemblements, les animations et les manifestations de rue sont des activités citoyennes indispensables à l'exercice des droits démocratiques fondamentaux, les polices cantonale et municipales multiplient les interventions assorties de menaces et intimidations pour limiter, empêcher et réprimer ces activités par des amendes et des poursuites judiciaires.

En Ville de Genève, alors que le Conseil municipal a voté un règlement pour faciliter les activités citoyennes sur le domaine public et qu'une majorité des votant-e-s s'est exprimée le 11 mars contre la nouvelle loi qui restreint le droit de manifester, la police municipale multiplie les interventions pour empêcher des activités citoyennes. Le Service de la sécurité et de l'espace publics a envoyé des missives menaçant des amendes pouvant aller jusqu'à 60'000 Frs à des membres d'organisations identifiés en flagrant délit de «*tenue de stand de récolte de signatures sans autorisation*» ou de «*distribution de nourriture sur le domaine public sans autorisation*».

Nous demandons que les autorités administratives et la police municipale de la Ville de Genève

- **Cessent immédiatement les pratiques systématiques et préalables de découragement bureaucratique et de répression policière des activités citoyennes sur le domaine public.**
- **Adoptent une politique qui, tout en respectant les droits de tou-te-s les usager-ères de l'espace public, favorise et facilite pratiquement l'exercice sur le domaine public des activités citoyennes telles que la tenue de stands d'information politique, les récoltes de signatures, la diffusion de tracts et affiches, la tenue de piquets, les rassemblements, les animations et les manifestations de rue.**

Prénom	Nom	Adresse	Signature

Renvoyez les feuilles de signatures à l'adresse ci-dessous, et **participez à l'action de remise des signatures, à l'Hôtel de Ville, le mardi 8 mai 2012, de 16h30 à 17h**

Plus d'infos, documentation des harcèlements et menaces policières, ... et feuilles de signatures à télécharger sur : www.nonloimanif.ch . Comité unitaire pour la défense du droit de manifester, case postale 2089, 1211 Genève 2.